



ÉVASION

Printemps 2021



Osez,
Donnez,
Partagez




ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES
SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE

Édito

J'ai le plaisir de vous inviter à découvrir la brochure Printemps 2021.

J'espère que ces moments d'évasion vous permettront, chers parents, chers pupilles, d'ouvrir une parenthèse dans la crise que nous traversons actuellement.

Malgré ce contexte très difficile pour tous, nous avons souhaité mettre tout en œuvre pour que vous puissiez profiter des prochaines vacances, bien entendu dans le respect des gestes barrières.

Vous trouverez en fin de brochure quelques explications sur les mesures sanitaires mises en place par nos prestataires, mais aussi par les sapeurs-pompiers pour assurer des conditions d'accueil optimales lors des séjours proposés. Je vous engage à en prendre connaissance et vous demande également de bien vouloir respecter les consignes particulières mentionnées page 17.

Toutes ces propositions sont bien entendu conditionnées aux directives gouvernementales en vigueur au moment des séjours.

Ces propositions ne pourraient exister sans l'engagement et la générosité considérables de nos collègues sapeurs-pompiers qui se mobilisent chaque année. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Grégory ALLIONE
Président

Sommaire

Pupilles

À LA RENCONTRE DES DAUPHINS

(Var)

8-10 ans

P. 03

EN AVANT LES ENFANTS

(Charente-Maritime)

10-12 ans

P. 04

AU FIL DE L'EAU

(Hérault)

12-14 ans

P. 05

PÉRIGORD VERT

(Dordogne)

15-17 ans

P. 06

ANGLAIS SUR LA CÔTE D'ÉMERAUDE

(Ille-et-Vilaine)

15-17 ans

P. 07

BAFA THÉORIE-APPROFONDISSEMENT

(Yvelines)

17 ans et +

P. 08

Familles

LE CLOS DE LA CROIX

(Calvados)

Séjour familles

P. 09

WEEK-END CORRÉZIEN

(Corrèze)

Séjour familles

P. 10

GD DESTINATIONS

(France)

Séjours familles

P. 11

BULLETINS D'INSCRIPTION

P. 13

CONDITIONS GÉNÉRALES

P. 14





Ce séjour est organisé par la société Label Évasion.

Du 17 au 23 avril ou du 24 au 30 avril 2021

HÉBERGEMENT



Chambres

2 à 4 lits



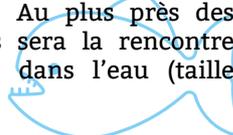
Sanitaires privés ou collectifs à l'étage

ACTIVITÉS / LOISIRS

► MARINELAND, le parc de la mer et de l'aventure



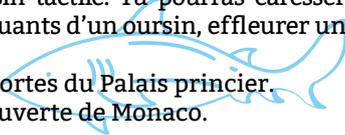
Deux journées entières consacrées aux animaux marins avec le spectacle des dauphins et une immersion inoubliable dans l'univers des orques. Frissons et émotions dans le tunnel des requins. Découverte des piranhas dans une mangrove reconstituée, sans oublier la galerie d'aquariums tropicaux et les otaries. Au plus près des dauphins... le clou de ces deux jours sera la rencontre avec les dauphins et leurs soigneurs dans l'eau (taille minimum 1 m 20).



► DÉCOUVERTE DE MONACO

Musée océanographique & bassin tactile. Tu pourras caresser une étoile de mer, sentir les piquants d'un oursin, effleurer un bébé requin...

Relève de la garde à midi aux portes du Palais princier. Balade dans les ruelles à la découverte de Monaco.



► UN PARFUM DE MYSTÈRE



De la matière première, la plante et la fleur, au flacon, en passant par le laboratoire, tu découvriras comment se fabrique un parfum, des formules ancestrales à la technologie actuelle. Chacun, à partir de sa propre formule, réalise une composition qu'il emporte au terme de l'atelier.

Et aussi... de grands jeux et des veillées animées viendront compléter ce programme.



Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le 24 mars 2021 et fais-nous parvenir ton chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles, 32 rue Bréguet - 75011 Paris).

VAR



LES +



Spectacle de dauphins



Musée océanographique



Découverte de Monaco

TRANSPORT



En train, au départ de Paris



Ce séjour est organisé par la société CJH.



Du 17 au 24 avril ou
du 24 avril au 1^{er} mai 2021

CHARENTE-MARITIME



LES +



Zoo



Char à voile



Plage



Accrobranches

TRANSPORT



En train au départ
de Paris + Car
Grand tourisme



La Charente-Maritime comme terrain de jeux !

Séjour dans un centre spacieux protégé par une forêt de pins, à 250 m de la plage de sable fin, proche du centre-ville et du parc de l'Estuaire dans un environnement très privilégié.

HÉBERGEMENT



Centre spacieux

- 4 pavillons d'hébergement



Chambres de 4 lits

ACTIVITÉS / LOISIRS

Session de multi-loisirs... ça rime avec Plaisir !

► Parc aventure

L'espace d'une demi-journée, tu seras plongé dans un univers imaginaire où tu seras le héros... Au programme, Aventure et Accrobranches (1/2 journée).

► Futuroscope de Poitiers

Un voyage surprenant à travers le temps. Des attractions sensationnelles avec Arthur et l'aventure 4D, les cinémas dynamiques, le Petit Prince... (une journée et une soirée).

► Char à voile

Une activité qui décoiffe ! Toujours très fun et très appréciée... (Une séance).

► Zoo de la Palmyre

L'espace d'une journée, pars à la découverte d'un des parcs zoologiques les plus renommés d'Europe. Il s'étend sur 18 ha et regroupe 1600 mammifères, oiseaux et reptiles.

Des veillées d'exception :

3 animations préparées avec soin et bien réparties sur le séjour avec l'organisation d'une soirée Fureur, une soirée Light Painting et une soirée Disco.

Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le 24 mars 2021 et fais-nous parvenir ton chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles, 32 rue Bréguet - 75011 Paris).



Ce séjour est organisé par la société Le Zèbre.

Du 18 au 25 avril ou du 25 avril au 1^{er} mai 2021

Situé au cœur du Languedoc, en bordure de la Méditerranée, l'Hérault est une belle destination pour les amateurs de découvertes, de farniente, avec ses stations balnéaires touristiques et son littoral jalonné de longues plages de sable propices à la détente.

HÉBERGEMENT

Centre de vacances à Valras-Plage



3 jours



Chambres de 6 à 8 lits



Sanitaires communs

Découverte du milieu marin et lagunaire autour de petits ateliers pour découvrir la faune et la flore. Fabrication de cerfs-volants, land'art (construire des œuvres éphémères), balades en littoral, pêche à pied, ainsi qu'une séance de voile et une autre de kayak ou de paddle.

Péniche



3 jours



Tout le confort à bord



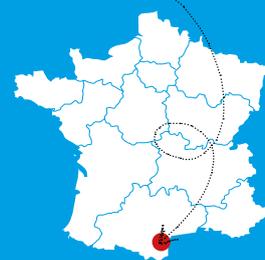
Repas préparés collectivement

Naviguer dans ce « monument » d'architecture pour observer et comprendre les manœuvres, amarrer, écluser, tenir la barre, tout le monde participe. Comprendre le fonctionnement des écluses et la vie des mariniers. Participer aux diverses animations (jeux, quizz) autour de la navigation.

Les après-midis, tu poses le pied à terre pour des visites et des petites randonnées pour aller à la découverte (jeux de pistes, sites culturels...). Découverte notamment des neuf écluses de Fonseranes.

Tout au long du séjour, l'équipe d'animation se fera un plaisir d'organiser des grands jeux, diverses activités et de nombreuses veillées animées !

LANGUEDOC



LES +



Plage



Paddle



Kayak



Navigation sur une péniche

TRANSPORT



Paris - Béziers en train

FORMALITÉS

Test préalable aux activités aquatiques et nautiques

Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le 24 mars 2021 et fais-nous parvenir ton chèque de caution (400 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles, 32 rue Bréguet - 75011 Paris).

Ce séjour est organisé par la société Zigo.



Du 17 au 24 avril ou
du 24 avril au 1^{er} mai 2021

PÉRIGORD



LES +



Pleine nature



Jardinage



Découverte
de la région



TRANSPORT

Train et bus

FORMALITÉS

Carte nationale d'identité



Un geste pour l'environnement :
une partie du budget du séjour
est reversé à une association
de reforestation : 66 arbres
seront replantés !

En plein cœur du Périgord vert, pars à la découverte des richesses et de la diversité du patrimoine architectural et paysager. Tu seras au contact permanent avec la nature et ses habitants passionnés pour partager des moments inoubliables de vivre-ensemble.

HÉBERGEMENT

► Gîtes



Dortoirs de 4 à 10 lits



Sanitaires et douches
à l'extérieur des chambres



Chambre de 2 à 3 lits

ACTIVITÉS / LOISIRS



Une découverte en minibus du Périgord : Angoulême, Nontron, Cornille, Périgueux, Villars



Canoë-kayak
sur la Dronne



Balades à pied
ou à vélo



Rencontres avec les
producteurs locaux



Visite de la cité de la bande
dessinée d'Angoulême



Visite du musée de la coutellerie
de Nontron

► Écoresponsabilité



2 x 1/2 journées

Écoconstruction



1 journée

Jardinage et plantage d'arbres

Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le 24 mars 2021 et fais-nous parvenir ton chèque de caution (400 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles, 32 rue Bréguet - 75011 Paris).



Ce séjour est organisé par la société Cap Monde.

Du 25 au 30 avril 2021

Et pourquoi pas perfectionner ton anglais sur nos côtes ? C'est à côté de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) qu'on te propose de vivre l'expérience, dans la ville des corsaires, si belle et si particulière.

HÉBERGEMENT

► Centre de vacances « Le Frémur »



Chambres de 4 à 6 lits



Pension complète

ACTIVITÉS

► L'anglais sera enseigné de façon atypique et interactive

Quatre matinées d'ateliers tout en anglais par petits groupes : jeux de teambuilding, olympiades de sports anglo-saxons typiques, jeu de piste dans Saint-Malo pour découvrir la ville ou encore séance d'improvisation théâtrale.

► La technique « langues en 3D »

Utilisée par les professeurs et animateurs anglophones cette technique va permettre à chacun de développer sa capacité d'expression et le désir de communiquer avec les autres : une façon d'aborder la langue de manière très vivante et moins scolaire.

LOISIRS



Une excursion d'une journée à Saint-Malo pour découvrir la ville et ses remparts au rythme d'un formidable jeu de piste en anglais.

► Activités nautiques



2 après-midis

Voile encadrée par des moniteurs de la FFV au centre nautique de Lancieux pour découvrir ou approfondir ses connaissances de la navigation



1 après-midi

Char à voile (sous réserve des conditions météorologiques).

CÔTE D'ÉMERAUDE



LES +



Apprentissage de l'anglais



Activités nautiques



TRANSPORT

Train

FORMALITÉS

Carte nationale d'identité.
Test d'aisance aquatique.



Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le 24 mars 2021 et fais-nous parvenir ton chèque de caution (400 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles, 32 rue Bréguet - 75011 Paris).



Ce séjour est organisé
par la société CJH.

Du 17 au 25 avril 2021 (théorie)
Du 27 avril au 2 mai 2021
(approfondissement)

YVELINES



TRANSPORT

En bus au départ
de Paris

FORMALITÉS

► Pour la théorie :

- Avoir au minimum 17 ans révolus le premier jour du stage.
- S'être inscrit et avoir obtenu son numéro d'identifiant sur le site <http://www.jeunes.gouv.fr>

► Pour l'approfondissement :

- Avoir obtenu la théorie et avoir fait le stage pratique.



Une fois ton BAFA en poche,
n'hésite pas à revenir vers
l'Œuvre des pupilles afin de
pouvoir à ton tour encadrer
les séjours : il y a toujours un
besoin en ce sens.

L'ODP a conscience qu'il est essentiel, pour les jeunes, de se former. Voilà pourquoi elle souhaite les accompagner dans cette démarche en leur donnant la chance d'accéder à la formation BAFA.

HÉBERGEMENT



Dans un centre de formation d'animateurs et de gestionnaires.

PROGRAMME

La formation se décompose en **trois stages, sur une période de 30 mois maximum.**

► LA THÉORIE

Cette formation permet de fournir les bases nécessaires à tout animateur. Ainsi, lorsque les pupilles auront à s'occuper d'un groupe d'enfants, ils ne seront pas pris au dépourvu.

Lors de ce stage, ils aborderont la législation, l'animation et la connaissance des enfants selon leur âge. Il leur sera demandé une bonne dose de créativité, un excellent esprit d'équipe et un vrai sens de l'initiative.

► LE STAGE PRATIQUE (si validation de la théorie et pour information)

D'une **durée de 14 jours** (en un ou deux séjours, s'il est effectué dans un centre avec hébergement), ce stage pratique doit être effectué en accueil collectif de mineurs déclaré à la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).

Il s'agit cette fois d'une véritable situation de responsabilité. Le stagiaire se trouve ainsi face aux jeunes et découvre davantage les aspects pratiques de sa fonction.

Ce stage peut être rémunéré, selon les structures.

Il doit être réalisé au plus tard dans les 18 mois suivant le début de la formation générale.

► L'APPROFONDISSEMENT

D'une durée de six jours, cette troisième étape de la formation permet de revenir sur les expériences vécues en stage pratique et d'approfondir certains domaines.

Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le 24 mars 2021 et fais-nous parvenir ton chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles, 32 rue Bréguet - 75011 Paris).

Du 1^{er} avril au 30 juin 2021*

Deux formules (week-end ou à la semaine, en pension complète).



Mickaël, pupille du Calvados, vous propose de vous accueillir au sein de son très bel hôtel particulier.

À Bayeux, au cœur de la ville et dans un écrin de verdure, Mickaël met à disposition 5 chambres d'hôtes, toutes décorées avec soin.

Offrant une vue sur le jardin, l'hôtel particulier « Le clos de la croix » est idéalement situé, à quelques minutes seulement de la mer. Il propose un salon commun, un jardin et une grande terrasse. Une connexion Wi-Fi est disponible gratuitement dans l'ensemble de l'établissement.

Mickaël propose une formule table d'hôte (plats mijotés et pâtisserie maison...), permettant de mieux appréhender la situation sanitaire actuelle.

Un lieu chaleureux et authentique jusqu'aux tapisseries murales d'origine !

Attention : la maison n'est pas adaptée à des enfants en-dessous de 12 ans (maison avec beaucoup d'objets de décoration fragiles et anciens).

CALVADOS



LES +



Jardin



Terrasse



Proche de la mer



Wi-Fi

*Une semaine ou un week-end au choix entre cette période et en pension complète.

Complétez votre bulletin d'inscription en ligne avant le 24 mars 2021 et faites-nous parvenir votre chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles, 32 rue Bréguet - 75011 Paris).

Ce séjour est organisé
par l'UDSP 19.

Du 13 au 16 mai 2021

CORRÈZE



TRANSPORT



En train, au départ
de Paris



Ce week-end est ouvert
aux pupilles âgés de 8 à 11 ans,
accompagnés de leur parent.



Nos pupilles nous le rappellent souvent : ils aiment particulièrement prendre part à des séjours encadrés par des sapeurs-pompiers.

Ce printemps, nous avons la chance de pouvoir répondre à ce souhait grâce à l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Corrèze (19) qui organise un week-end lors duquel nos pupilles ainsi que leur parent pourront découvrir des activités jusqu'alors méconnues ou peu pratiquées.

PROGRAMME (sous réserve de modification)

Visites

- Collonges-la-Rouge
- Musée du président Jacques Chirac
- Gouffre de la Fage
- Pans de Travassac



VTT



Canoë



Complétez votre bulletin d'inscription en ligne avant le 24 mars 2021 et faites-nous parvenir votre chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles, 32 rue Bréguet - 75011 Paris).

► COMMENT RÉSERVER

1. Choisissez le lieu qui vous convient dans le tableau ci-dessous*.
2. Complétez votre bulletin d'inscription en ligne avant le 24 mars 2021 et faites-nous parvenir votre chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles, 32 rue Bréguet – 75011 Paris).
3. Votre réservation sera acceptée en fonction des disponibilités.

► PRATIQUE

- Taxe de séjour à régler sur place (variable selon les sites).
- Caution à verser sur place, restituée après le séjour.
- Pour visionner les sites : www.gd-vacances.com
- L'ODP reste votre interlocuteur privilégié pour l'ensemble des destinations, ne pas contacter les sites en direct.

SÉJOURS EN CAMPING-VILLAGES DE VACANCES (MOBIL-HOME)

HÉBERGEMENTS	DESTINATIONS	DATES
 La Plage Cottage 4/6 pers.	Le Guilvinec (Finistère)	8 mai au 12 juin 2021 4 au 11 septembre 2021
 L'Océan Breton Chalet 5/6 pers.	Lesconil (Finistère)	17 avril au 12 juin 2021
 Kérantérec Cottage 4/6 pers.	La Forêt Fouesnant (Finistère)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 11 septembre 2021
 Les Alizés Cottage 6/7 pers.	Perros-Guirec (Côtes-d'Armor)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 11 septembre 2021
 Le Trianon Mobil-home 4/6 pers.	Les Sables-d'Olonne (Vendée)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 11 septembre 2021
 Le Bel Air Cottage 4/6 pers.	Aiguillon-sur-mer (Vendée)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 18 septembre 2021
 Les Brunelles Mobil-home 4/6 pers.	Longeville-sur-mer (Vendée)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 11 septembre 2021
 Le Petit Rocher Mobil-home 4/6 pers.	Longeville-sur-mer (Vendée)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 18 septembre 2021
 Les Peupliers Mobil-home 5/7 pers.	Île de Ré (Charente-Maritime)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 18 septembre 2021
 Le Signol Mobil-home 4/6 pers.	Boyardville - Île d'Oléron (Poitou-Charentes)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 18 septembre 2021
 Les Genêts Mobil-home 4/6 pers.	Lac de Pareloup (Aveyron)	15 mai au 12 juin 2021
 Les Pialades Chalet 6 pers.	Sarlat (Dordogne)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 18 septembre 2021

*Entre la date d'ouverture de chaque site et le 12 juin 2021, et après le 4 septembre.

	Périgord Vacances Cabane 4/5 pers.	Saint-Amand-de-Coly (Dordogne)	3 avril au 12 juin 2021 4 au 25 septembre 2021
	Le Vieux Port Cottage 6 pers. + tv	Messanges (Landes)	27 mars au 12 juin 2021 4 septembre au 02 novembre
	Lou Pignada Cottage 6 pers. + tv	Messanges (Landes)	27 mars au 12 juin 2021 4 au 25 septembre 2021
	La Rive Cottage 6 pers.	Biscarosse (Landes)	20 mars au 12 juin 2021
	Boudigau Cottage 4/6 pers.	Labenne Océan (Landes)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 18 septembre 2021
	Le Ruisseau Mobil-home 4/6 pers.	Bidart (Pyrénées-Atlantiques)	22 mai au 12 juin 2021 04 au 25 septembre 2021
	Taxo-les-Pins Mobil-home 6 pers.	Argelès-sur-mer (Pyrénées Orientales)	3 avril au 12 juin 2021 4 au 25 septembre 2021
	Le Littoral Cottage 4/6 pers.	Argelès-sur-mer (Pyrénées-Orientales)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 18 septembre 2021
	Les Tamaris Mobil-home 4/6 pers.	Le Barcarès (Pyrénées-Orientales)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 18 septembre 2021
	La Petite Camargue Mobil-home 4/6 pers.	Aigues-Mortes (Gard)	10 avril au 12 juin 2021
	Cayola Mobil-home 4/6 pers.	Vias (Hérault)	17 avril au 12 juin 2021 4 au 11 septembre 2021
	Domaine de la Yole Mobil-home 4/6 pers.	Valras-Plage (Hérault)	24 avril au 12 juin 2021 4 au 18 septembre 2021
	L'Oasis palavasienne Mobil-home 4/6 pers.	Palavas-les-Flots (Hérault)	du 24 avril au 12 juin 2021
	Grand''Terre Mobil-home 4/6 pers.	Ruoms – Vallon Pont d'Arc (Ardèche)	du 10 avril au 12 juin 2021
	Terra Verdon Mobil-home 4/6 pers.	Castellane (Alpes-de-Haute-Provence)	1 ^{er} mai au 12 juin 2021 4 septembre au 2 octobre 2021
	La Pierre Verte Cottage 4/6 pers.	Fréjus (Var)	10 avril au 12 juin 2021 4 au 25 septembre 2021

Conditions générales concernant les séjours pupilles et familles

Chers parents, chers pupilles,
La législation concernant les séjours, mais aussi l'évolution constante de notre société nous amènent à encadrer plus précisément l'organisation des séjours offerts aux pupilles et aux parents. Vous trouverez ci-après un ensemble d'éléments permettant de vous guider et qu'il convient de respecter pour que les séjours se déroulent dans de bonnes conditions et que leur gratuité puisse perdurer.

1. Les Séjours proposés dans la brochure :

Les propositions de séjour sont valables dans la limite des places disponibles.

Un séjour programmé peut à tout moment être annulé notamment en cas de force majeure ou si le nombre d'inscriptions est considéré comme insuffisant. Dans ce cas, un séjour équivalent pourra être proposé.

2. Modalités d'inscription :

Pour toute inscription à l'un de nos séjours :

1) Choix du séjour

- Vous devez impérativement tenir compte de l'âge de votre enfant pour faire votre choix.

2) Bulletin d'inscription

- Vous devez retourner à l'ODP le bulletin d'inscription lisiblement rempli avant la date indiquée dans la brochure, accompagné d'un chèque de caution (montant indiqué pour chaque séjour).

Sans votre chèque de caution, l'inscription au séjour ne peut être validée (sauf été 2020).

- Aucune dérogation ne sera acceptée.
- Si vous avez plusieurs enfants vous avez la possibilité de photocopier le bulletin d'inscription.

3) Confirmation d'inscription

L'inscription est officielle seulement à partir du moment où vous recevez la confirmation écrite provenant de l'ODP.

4) Documents à fournir :

Lorsque les formalités d'un séjour imposent de fournir une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, visa), il vous appartient de prendre les dispositions nécessaires pour être en possession des documents au moment du départ.

L'absence d'un document requis entraînera systématiquement un refus de départ.

5) Annulation :

L'annulation d'une inscription doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par e-mail (avec accusé de réception) et ce dès que vous avez connaissance de l'empêchement de partir en séjour.

Il est impératif de fournir les éléments suivants :

- a) Motif de l'annulation
- b) Certificat médical en cas de maladie ou d'accident.

Toute annulation, hors motif justifié pourra alors entraîner une retenue sur votre chèque de caution à hauteur des frais engagés par l'ODP.

3. Modalités de déplacement :

1) Lieu de départ/de retour

Pour chaque séjour pupilles (accompagnement des enfants mineurs obligatoire) nous vous donnons la possibilité de choisir le lieu de départ et de retour de vos enfants, à savoir :

- soit en passant par Paris (départ groupé).
- soit en se rendant directement sur place.

Les vacances sont gratuites au départ de Paris.

Nous vous rappelons que cette liberté de choix n'est pas à prendre à la légère, que votre décision doit être mûrement réfléchie et ne doit pas faire l'objet de changement de dernière minute.

Quand il y a des changements, les frais engagés pour le transport restent dûs.

En l'absence de prise en charge par votre Union Départementale, l'ODP prendra en charge les trajets afin que le transport depuis chez vous ne soit pas un frein à l'inscription de votre (vos) enfant(s).

Si nécessaire, l'Œuvre des Pupilles peut vous accompagner dans vos démarches.

2) Horaires de départ et d'arrivée des séjours :

Ceux-ci ne peuvent être communiqués longtemps à l'avance, des changements de dernière minute pouvant toujours intervenir.

Soyez rassuré, vous serez informé en temps et en heure des horaires de départ ou d'arrivée de votre enfant.

3) Personnes accompagnantes

Au départ et au retour du séjour pour les mineurs (jusqu'à la date anniversaire de 18 ans) **la présence d'un adulte est obligatoire.**

Il est également indispensable que nous soyons informés en temps et en heure de l'identité et des coordonnées des personnes accompagnant votre enfant le jour du départ ou venant le rechercher le jour du retour.

4) Retour anticipé

Le retour anticipé ne peut se faire qu'en cas de situation d'urgence avérée et après accord de la personne responsable du séjour.

Il est absolument impératif que l'ODP soit informée lorsqu'un enfant quitte le lieu du séjour.

Il est rappelé aux familles que votre seul interlocuteur est l'Œuvre des Pupilles.

4. Déroulement des séjours et Règles de Vie :

Toute vie en groupe requiert certaines contraintes et impose le respect de règles communes.

Chaque participant s'engage :

- A respecter les règles générales fixées par l'équipe d'encadrement, ou du lieu de villégiature ; les horaires du réveil et du coucher, les horaires et rythme des activités, les règles de vie à l'intérieur des locaux communs, etc.
- A participer aux activités, dans le bon respect de relations cordiales et conviviales, dont sont exclus toute attitude violente, tout langage insolent, vulgaire, grossier et égoïste, tant à l'égard des adultes que des autres participants.
- A ne pas fumer dans les tentes, dans les chambres et dans les locaux communs.

Aucun manquement à l'une de ces règles de conduite ne pourra être toléré.

Objets de valeurs :

Selon les âges, il n'est pas interdit d'apporter son MP3, sa console de jeux, son téléphone portable* ou son appareil photo numérique.

En cas de perte ou de vol, la responsabilité de l'Œuvre des Pupilles ne peut être engagée.

*L'Utilisation du téléphone portable :

L'utilisation du téléphone portable n'est pas interdite, mais cela doit être fait de façon raisonnable et en respectant les règles de vie qui auront été élaborées et communiquées par le responsable du séjour.

5. Responsabilité :

L'ODP ne pourrait être tenue pour responsable des cas de force majeure ou des cas fortuits qui l'obligeraient à annuler ou modifier les programmes proposés.

Néanmoins, dans ces hypothèses, elle s'efforcera de rechercher et de proposer des solutions de remplacement propres à satisfaire les demandes.

En cas de dégâts matériels importants ou de non-respect des règles d'hygiène engageant la responsabilité des familles, l'ODP se réserve le droit de facturer les frais des travaux de remise en état ou de nettoyage ou autres.

L'Œuvre des Pupilles se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un enfant en cas de manquement grave aux consignes de sécurité ou aux règles de vie et d'une manière générale aux prescriptions énoncées dans les conditions générales.

6. Contacts téléphoniques

Les prestataires organisent des permanences téléphoniques pendant les séjours d'été. Les numéros de téléphone de ces permanences sont indiqués sur les convocations reçues.

Il est rappelé aux familles que votre seul interlocuteur est l'Œuvre des Pupilles, et qu'en aucun cas un prestataire doit être directement contacté.

Permanence téléphonique de l'Œuvre pour tous les séjours, 24 h/24 et 7 jours/7 : horaires de bureau 01.49.23.18.00 **en cas d'urgence** 06.21.67.32.57

Ce numéro doit impérativement être composé les jours de départ et de retour pour tout problème lié aux acheminements des enfants. Toute remarque ou observation pendant les séjours peut également être faite à ce numéro.

7. Traitement des données personnelles

Les données personnelles collectées dans les bulletins d'inscription aux séjours de la brochure EVASION, font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France, pour la gestion des relations avec ses bénéficiaires et l'exécution des prestations qu'elle propose.

Les données seront conservées pendant la durée nécessaire au traitement de la demande et seront archivées, à l'issue, à des fins historiques.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant à l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France, 32 rue Bréguet 75011 Paris, 01 49 23 18 00 - odp@pompiers.fr

MESURES SANITAIRES / COVID-19

(SELON L'ENGAGEMENT DE NOS PRESTATAIRES DE SÉJOURS)



1/ Un remplissage des centres raisonné qui s'adapte à l'organisation des lieux et à la structure des bâtiments.

2/ L'organisation d'une forme de rotation dans l'utilisation des locaux de travail en fonction des locaux à disposition pour permettre un temps de désinfection naturelle.

3/ Adaptation des tenues du personnel de service en privilégiant du matériel jetable. Le personnel en lien avec les repas notamment sera tenu de porter des masques et des gants en plus de leur matériel personnel habituel.

4/ La rajout dans l'infirmerie du centre de masques et de bouteilles de liquide hydro alcoolique. (en complément des distributeurs de liquide hydro alcoolique positionnés dans les lieux collectifs)

5/ Un respect scrupuleux des consignes des transporteurs (TGV, TRAIN ou CAR)

6/ Une sensibilisation des jeunes sur les gestes barrières et les symptômes.

7/ Une réduction des effectifs dans les chambres selon la taille de ces dernières.

8/ Une adaptation des procédures de nettoyage :

- Pas d'utilisation de l'aspirateur qui mobilise les particules sur lesquels les microorganismes se sont déposés et les aérosolise.
- Application d'une stratégie de lavage-désinfection humide,
- Utilisation d'eau de javel,
- Une désinfection des sanitaires 3 fois par jour,
- Une désinfection de l'infirmerie 3 fois par jour ou plus si nécessaire,
- Une vigilance accrue sur le nettoyage des surfaces sensibles (poignées de portes, interrupteurs, rampes d'escaliers)

9/ La réduction du temps passé dans les espaces communs et une préférence pour les espaces ouverts : l'extérieur du centre plutôt que la salle d'activités

10/ Une modification du programme pour éviter les regroupements dans les lieux publics, les manifestations locales et autres sites touristiques.

11/ Le port du masque et de gants pour les encadrants qui partiraient faire des courses ou des démarches liées à l'organisation du séjour.

12/ Le port du masque et de gants pour les enfants et les encadrants pour les visites chez le médecin et/ou les visites aux différents services de soin.

13/ La mise en place d'une procédure stricte en cas de doutes ou d'infection avérée :

A/ Placer le ou les jeunes en isolement, port du masque et de gants obligatoire jusqu'au lever du doute et/ou la guérison. Pour cela, il sera fait appel au corps médical (consignes, tests et conseils)

B/ Une communication fluide sera alors mise en place avec les services de soin, l'Agence Régionale de Santé, les parents et le partenaire.

C/ En cas de contamination avérée ou de suspicion d'un local, le coronavirus pouvant probablement survivre plus de 3 heures sur des surfaces sèches, les mesures suivantes seront prises :

- Equipement des personnes en charge du nettoyage
- Entretien des sols et des surfaces de contact en privilégiant une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :
 - Les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine) imprégné d'un produit détergent,
 - Les sols et surfaces soient en suite rincés à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine),
 - Le temps de séchage des sols et des surfaces soit suffisant,
 - Les sols et les surfaces soient désinfectés avec de l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents,
 - Les déchets produits par la personne contaminée et les déchets dus au nettoyage du local nettoyé suivent la filière d'élimination classique dans des sacs poubelles fermés.

Prévoir par jeune pour un séjour de 8 jours : 6 masques, 6 paires de gants jetables et une fiole de liquide hydro alcoolique de 100ml

La température des participants doit être réalisée :

- Le parent devra prendre la température du jeune la veille du départ et le jour même. Un enfant avec de la température ne pourrait partir.
- Le directeur doit veiller à faire cette demande à ses équipes. De la même façon, un animateur avec de la température ne pourrait prendre le départ.
- Une vérification des températures à l'arrivée sur le centre et de manière régulière pendant le séjour.



ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES

SAPEURS / POMPIERS

DE FRANCE

Maison des sapeurs-pompiers de France
32 rue Bréguet - 75011 Paris

  | pompiers.fr